

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 18 du 30 novembre 2015



VU EN ENTREPRISE Rouille sur pâquerette

Puccinia perennis (photo ci- contre ADHP)

À la face inférieure des feuilles se développent des pustules orangées. Alors que la face supérieure des feuilles présente des taches blanches et arrondies en creux.



PENSEES : globalement des cultures indemnes de maladies et ravageurs. Ne pas hésiter à ventiler et ouvrir les serres et abris afin de limiter l'humidité favorable au développement des maladies cryptogamiques.

POINSETTIA : globalement des cultures propres avec peu d'aleurodes

Seules quelques plantes de poinsettias abritent des aleurodes ; mais souvent avec des pupes parasitées par *Encarsia formosa* (photo ci-dessous AREXHOR G.E.).

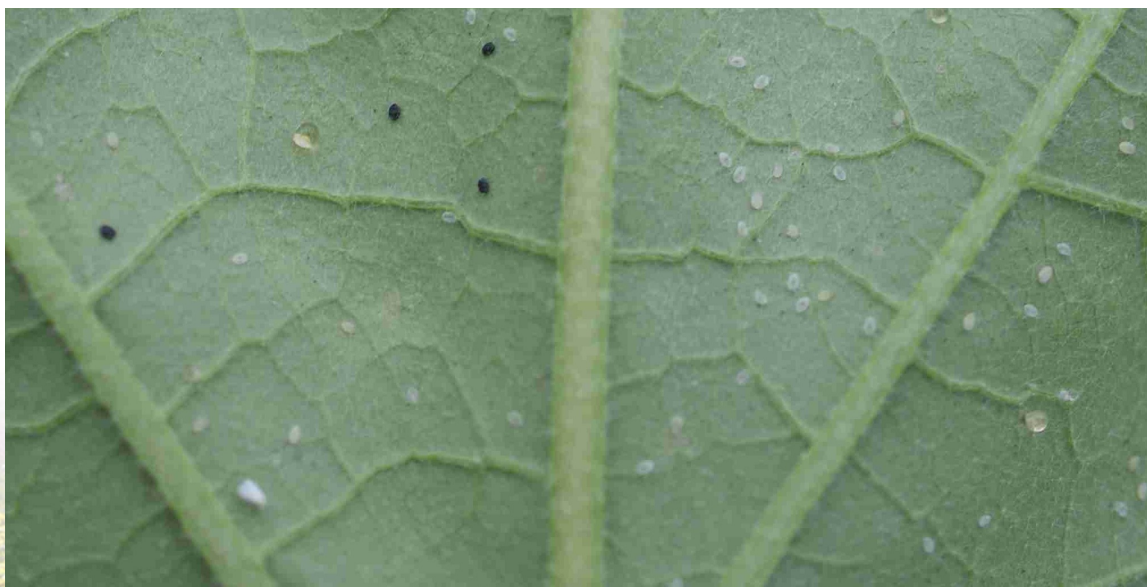




Photo AREXHOR G.E *Encarsia formosa* face inférieure d'une feuille de poinsettia

L'installation de pieds d'aubergine dans les cultures de poinsettia permet de concentrer les aleurodes sur les feuilles d'aubergine et de garder les poinsettias propres.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2015

Le début d'année a été marqué par des attaques assez importantes de botrytis dans les cultures de bisannuelles et de primevères conduites à basses températures.

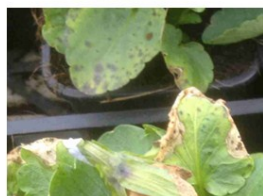
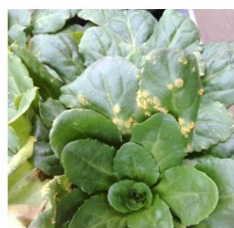
Puis très tôt les pucerons et les thrips ont fait leur apparition dans ces cultures de bisannuelles pour s'installer dès mars dans les cultures de plantes à massif et de géranium. Le retour des températures plus clémentes courant avril a été favorable au développement des foyers de pucerons et de thrips dont les présences se généralisent dans les cultures fin avril.

A partir de fin mai, les auxiliaires naturels des pucerons ont fait une apparition remarquée sur les colonies présentes sous les abris.

Puis les températures estivales caniculaires ont freiné le développement des thrips sur les cultures de chrysanthèmes mais pas les foyers de pucerons. Ils resteront éparses dans les cultures jusqu'à la Toussaint. Toujours en relation avec le manque d'humidité sous les abris, les acariens : tétranyques tisserands ou tarsonèmes, ont été identifiés sur les chrysanthèmes et les cyclamens.

De nouveaux ravageurs sont apparus au cours de l'année dans les cultures horticoles. Il s'agit principalement de cicadelles et d'altises. Les populations d'altises ont été particulièrement importantes et les larves ont provoqué des dégâts significatifs dans les cultures non seulement de crucifères mais aussi de capucines et de fuchsias.

Horticulture



Chrysope sur pélargonium
Larve d'altise sur tige de fuchsia



Macrosiphum sur pâquerette

Rouille sur pâquerette, botrytis sur
primevère et alternariose sur pensée



Larves de thrips sur pélargonium
et de sciaride sur oeillet

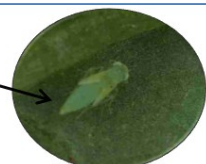


Symptômes virus TSWV sur chrysanthème



Deux larves de syrphid sur une colonie de
Macrosiphum et puceron parasité par un
microhyménoptère

Cicadelle



BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

Bien ventiler les abris pour éviter l'apparition des maladies cryptogamiques

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Chenille	Cyclamen	
Pucerons	Cyclamen	
Thrips	Cyclamen	
Pucerons	primevère	
Mildiou	Primevère	
Noctuelle	Primevère	
Botrytis	Primevère	
Oïdiums	Pensée	
Mildiou	Pensée	
Puceron	Pensée	
Rouille	Pâquerette	
Mildiou	Vivaces	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »